

Se convertir non en paroles, mais en actes
Mt (21,28-32)*Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu*

Jésus disait aux chefs des prêtres et aux anciens : « Que pensez-vous de ceci ? Un homme avait deux fils. Il vint trouver le premier et lui dit : 'Mon enfant, va travailler aujourd'hui à ma vigne.' Celui-ci répondit : 'Je ne veux pas.' Mais ensuite, s'étant repenti, il y alla. Abordant le second, le père lui dit la même chose. Celui-ci répondit : 'Oui, Seigneur !' et il n'y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père ? » Ils lui répondent : « Le premier ».

Jésus leur dit : « Amen, je vous le déclare : les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. Car Jean Baptiste est venu à vous, vivant selon la justice, et vous n'avez pas cru à sa parole ; tandis que les publicains et les prostituées y ont cru. Mais vous, même après avoir vu cela, vous ne vous êtes pas repentis pour croire à sa parole. »

(Avec l'aimable autorisation de aelf.org)



Commentaire : L'un dit oui, et ne fait rien, l'autre dit non et fait le travail. Que demander de plus ? Les chefs des prêtres et les anciens représentés par celui qui se contente de dire oui, se considèrent les dignes fils du Père. « Causes toujours, tu m'intéresses ! » Ils ont la science, le pouvoir religieux la sagesse. Une conversion conduirait à la perte de certains privilèges. A leurs yeux, leur appartenance au Peuple choisi suffit à leur salut. Ils s'en trouvent bien, alors, pourquoi changer ? Les publicains et les prostituées dont la vie ne semble pas exemplaire choisiraient de dire non ! A quoi bon ? Premier réflexe de ceux qui résignés, n'attendent plus rien ; Ils ne connaissent que la situation dans laquelle les « gens biens » les ont enfermés. Pourtant, peu à peu sous le regard de celui qui les voit en tant que hommes et femmes, et non pas comme publicains et prostituées, ils s'offrent une nouvelle ligne de conduite en acceptant le risque de croire dans la Parole de vie.

Nous remercions vivement le Père Jean-Paul Gélébart du diocèse de Quimper pour le partage de ce texte